The result of th

le bulletin des professeurs d'arts plastiques

Arts plastiques et numériques au lycée

Le catalogue Enseigner les arts plastiques au collège est édité. Il est largement distribué dans tous les établissements publics et privés de l'académie, quelques exemplaires franchiront ses frontières. Il permettra, souhaitons-le, d'apporter un éclairage un peu plus juste sur cet enseignement.

« Depuis le cours de dessin, dont il est héritier, peut-on lire dans le texte de présentation, l'enseignement des arts plastiques n'a cessé de se diversifier et de s'actualiser. Aux côtés du dessin, de la peinture et de la sculpture, il aborde résolument d'autres domaines et pratiques tels que les fabrications, les installations, l'objet, l'image, l'architecture, la photographie, le paysage et parfois le design, la mode ou la publicité. Il accorde une place remarquée aux créations en volume et s'ouvre aux innovations, introduisant largement, depuis quelques années, la vidéo et, plus récemment, les technologies numériques. Bref, il explore l'artistique sous ses formes les plus variées, celles de notre temps. »

Pour faire bonne mesure, ce numéro d'*InSitu* est consacré au lycée.

Dans l'académie de Nantes, seize établissements publics et sept privés dispensent un enseignement spécialisé en série L, et de nombreux autres proposent l'option facultative. Au total, plus de trois mille cinq cents élèves bénéficient de ces formations; ils étaient moins de trois mille à la fin du XX° siècle! L'intérêt pour l'art et la création sous toutes ses formes semble plus manifeste aujourd'hui

qu'hier. Les lieux d'exposition et les biennales se multiplient, les publications abondent. Il nous a cependant semblé souhaitable de renouveler l'information et de sensibiliser les enseignants du collège, les parents et les élèves aux évolutions en cours, car, là aussi, les choses changent. C'est le cas du numérique, par exemple.

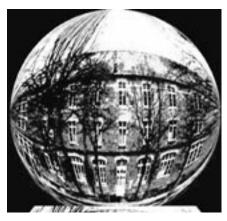
Les prouesses technologiques rendent aujourd'hui accessibles à un grand nombre des moyens réservés, il y a peu, à quelques experts. Les artistes s'emparent massivement des technologies numériques qui se mêlent aux modes de production plus traditionnels ou s'y substituent. Partout l'image fixe ou animée est omniprésente, les sons remplissent les espaces d'exposition, la communication visuelle et sonore est permanente, Mars est en direct sur les chaînes de télévision. Certaines limites reculent à vue.

Les moyens numériques sont désormais dans notre vie quotidienne comme dans celle de l'art et sans doute pour longtemps.

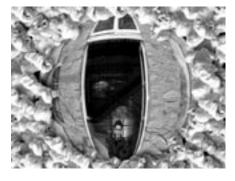
Le numérique est partout, donc, et l'enseignement doit intégrer cette nouvelle dimension. Par les arts plastiques, au travers d'expériences sensibles et d'analyses conceptuelles, le numérique peut être appréhendé, étudié, un peu apprivoisé.

Dans l'académie de Nantes, le processus est en marche. Un important projet se prépare en collaboration avec le Conseil régional. Il devrait rapidement permettre d'augmenter les équipements (photographie et vidéo) et donner des moyens d'action. Le prochain numéro d'InSitu consacrera ses colonnes à une présentation détaillée de cette opération.

Dans l'immédiat, les pages qui suivent présentent brièvement ce qu'est aujourd'hui l'enseignement des arts plastiques en lycée et proposent quelques exemples de réalisations d'élèves. À suivre sur le site *InSitu*.







Benjamin et Camille, Classe de seconde, lycée Jacques-Prévert, Savenay.



Ce numéro d'*InSitu* peut être utilement photocopié et distribué aux élèves intéressés par la culture et la pratique des arts plastiques.

Les arts plastiques au lycée

> Programmes et modalités des épreuves au baccalauréat

L'enseignement des arts plastiques au lycée est proposé selon deux modes:

- en seconde, un enseignement de détermination ou un enseignement facultatif;
- en première et terminale série L, un enseignement de spécialité;
- en première et terminale pour toutes les séries, un enseignement facultatif.

Enseignement de détermination et de spécialité

Les questions du programme:

- « l'œuvre et l'image » en seconde,
- « l'œuvre et le lieu » en première,
- « l'œuvre et le corps » en terminale.

L'enseignement de détermination

Il concerne les élèves des classes de **seconde**. C'est un choix, au même titre que les autres options, qui n'engage pas les élèves dans une filière particulière (dite de spécialité en première et terminale).

L'enseignement est de **trois heures par semaine:** il articule pratique artistique (deux heures) et approche culturelle (une heure) en lien avec le programme « l'œuvre et l'image ».

L'enseignement de spécialité

Il concerne les élèves de la **série L** (Lettres), **à partir de la première**. Ils optent alors pour un baccalauréat Lettres-Arts.

L'enseignement est de **cinq heures par se- maine:** trois heures de pratique artistique
articulées à deux heures d'approche culturelle
de la discipline.

Cette option s'adresse à des élèves intéressés aussi bien par la pratique que par la culture artistique.

Elle permet un approfondissement réel des compétences, mais ne conduit pas obligatoirement vers une orientation artistique post-baccalauréat: elle reste une option d'un baccalauréat général.

L'année de terminale se conclut par deux épreuves au baccalauréat.

- Pratique artistique: une épreuve orale de trente minutes. L'élève présente une sélection de travaux réalisés au cours de l'année en lien avec la question de « l'œuvre et le corps ».
- Approche culturelle: une épreuve écrite de trois heures trente. L'élève doit traiter deux sujets: une analyse d'œuvre(s) et une question de cours liée aux questions du programme de terminale.

Le coefficient au baccalauréat en série Lettres-Arts est de 6:

- 3 pour l'épreuve de pratique artistique,
- 3 pour celle d'approche culturelle.

Enseignement facultatif

Cette option concerne tous les niveaux et toutes les séries générales et technologiques. L'enseignement est de trois heures par semaine et s'adresse aux élèves motivés par

maine et s'adresse aux élèves motivés par cette matière et désirant poursuivre une pratique, l'approfondir, et s'ouvrir, à travers elle, à une culture artistique.

Les questions du programme:

- « l'œuvre et l'image » en seconde,
- « l'œuvre et la représentation » en première,
- « l'œuvre et la présentation » en terminale.

L'option facultative a pour but d'amener progressivement l'élève à avoir sa propre démarche dans un enseignement qui tend à favoriser une attitude autonome et selon les questions abordées sur les différents niveaux.

Cette option peut être présentée au baccalauréat. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont comptabilisés. Pour les élèves de série générale, ces points sont multipliés par deux (selon certaines modalités).

Pendant l'année de terminale, les élèves sont amenés à s'engager dans un véritable projet personnel. Celui-ci est constitué d'un ensemble de travaux présentés lors de l'épreuve orale du baccalauréat. Ce dossier est articulé à un champ de connaissances et à des références personnelles.

Ces deux enseignements sont différents et complémentaires. Ils peuvent êtres cumulés en cérie I

Développer une pratique personnelle, apprendre à argumenter son travail, à le présenter sont des objectifs communs aux deux options. Les élèves seront amenés, entre autres, à développer leurs maîtrises techniques et plastiques, à donner une plus grande envergure à leurs travaux, à explorer les nouvelles technologies, à s'engager dans des projets personnels, à approfondir des problématiques et à ancrer leurs productions dans le champ de l'art. La culture artistique n'est pas abordée comme une simple accumulation de connaissances, mais elle vise, en priorité, à permettre aux élèves une meilleure compréhension des œuvres en lien avec leur pratique personnelle. Cette relation avec l'art doit être dynamique, vivante et source de motivation et de curiosité.







Autoportraits numériques, Sandrine, terminale L, lycée Guist'hau, Nantes.

Après le baccalauréat

À l'issue du baccalauréat, les élèves ayant choisi l'enseignement des arts plastiques en série Lettres-Arts peuvent poursuivre cette spécialité de diverses façons:

- université d'arts plastiques,
- Beaux-Arts (sur concours),
- mise à niveau (sur dossier),
- BTS audiovisuel,
- écoles spécialisées (sur concours).

Une récente enquête montre que, même s'ils ne suivent pas des cursus artistiques après le baccalauréat, les élèves ayant suivi un enseignement artistique ont de grandes capacités d'intégration dans de nouvelles orientations dans les domaines culturels et touristiques. C'est sans doute l'effet d'un enseignement créatif, ouvert, non dogmatique et qui apprend à chacun à faire face à l'inconnu, à l'inattendu et à développer un sens critique et imaginatif.

Petite enquête auprès des élèves d'un lycée

> (option facultative)

En section scientifique, l'option facultative d'arts plastiques est le seul moyen de développer la qualité de créativité indispensable. Ouverture d'esprit. Liberté d'expression. Matériel informatique à disposition...

Paul, TS1

Parmi toutes les séries proposées, seule la série littéraire permettait d'acquérir l'option arts plastiques. Mon choix pour cette matière est dû à mes motivations futures qui sont dans le domaine artistique (graphisme, dessinateur BD).

Olivier, TL

De plus, dans cette option, nous sommes complètement autonomes, nous pouvons travailler nos propres projets sur ce que l'on désire.

Manuel, TS1

La classe dans laquelle je suis contient des individus tous différents, on ne travaille donc pas de la même façon. Regarder mes camarades travailler et les aider est un vrai plaisir. Ils m'apprennent beaucoup de choses. C'est un échange.

Audrey, TL

On apprend à s'ouvrir à d'autres médias et à tenter d'autres techniques.

Florelle, TS1

Nous avons plus de liberté que dans les autres cours. [...] Même si nous ne savons pas dessiner, il y a bien d'autres moyens et matériaux pour s'exprimer.

Marie, TL









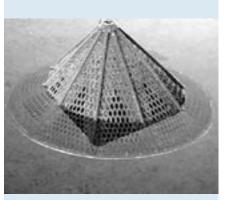






L'année dernière, j'ai travaillé sur le corps. Et j'avais décidé de peindre sur le corps. Je l'utilisais comme support afin de créer différents motifs que l'on pouvait retrouver derrière celui-ci, c'est-à-dire sur le mur où il était placé. Pour présenter le travail, j'ai eu recours à la photographie numérique, ce qui permettrait de finaliser le projet en faisant de la retouche photo sur ordinateur et, de ce fait, d'utiliser l'informatique comme autre moyen de faire de l'art.

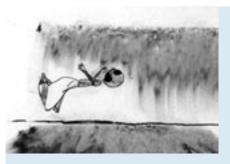
Baptiste, terminale S1, lycée Colbert-de-Torcy, Sablé-sur-Sarthe



En quête du réel – enquête du réel

Je voulais, avec mon projet, pousser le spectateur à se poser la question du réel, en confrontant un objet et sa représentation. L'abat-jour est recouvert de peinture rouge. Il y a rencontre entre l'objet et la peinture, deux choses réelles qui forment un tout. Est-ce que le réel se trouve en dessous de la couche d'acrylique, ou au-dessus?

Adélie, première, option facultative, Lycée Savary-de-Mauléon, Les Sables d'Olonne

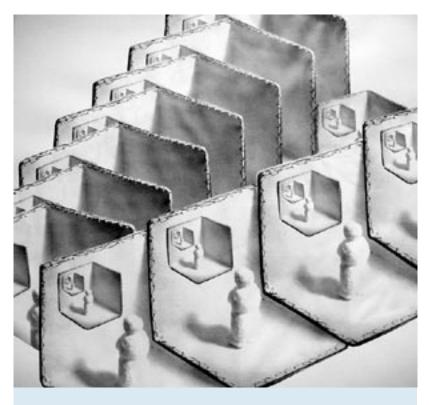






Les supports sont très variés; j'ai pu, en première, option facultative, réaliser un dessin animé grâce à un programme sur PC.

Olivier, terminale L, lycée Colbert-de-Torcy, Sablé-sur-Sarthe



Dans ce travail représentant une modélisation d'exposition en musée (exprimée par les murs blancs, l'éclairage, le personnage s'intéressant à l'œuvre...), je cherche à évoquer le questionnement humain sur lui-même, toujours poussé plus loin et traduit ici par la mise en abyme. Cette personne qui se regarde encore et encore peut aussi jouer le rôle d'œuvre.

Pour ce projet, après avoir réalisé le volume, j'ai utilisé la photographie numérique et l'ordinateur. J'ai pu ainsi retravailler l'éclairage, agrandir ou réduire pour faire ensuite le montage de cette mise en abyme.

Émilien, terminale, option facultative, lycée Saint-Louis, Saumur



• Musée des Beaux-Arts de Nantes

Jana Sterbak « From Here to There », 2003, installation vidéo

23 janvier – 1^{er} mars 2004 Chapelle de l'Oratoire

Tino Sehgal « Kiss » 26 février – 4 avril 2004 Salle du rez-de-chaussée

Dépôts du FNAC dans les collections du Musée À partir du

À partir du 26 février 2004 Salle du rez-de-chaussée • FRAC des Pays de la Loire

Nicolas Floc'h Février – mars 2004 Instantané (40) salle Mario Toran

Patrick Tosani Mars – juin 2004

Raymond Hains Avril – mai 2004 Instantané (41) salle Mario Toran

Traces et signes, il m'en souvient

Œuvres de la collection du Frac des Pays de la Loire choisies avec Micha Deridder, artiste. Cette exposition s'inscrit dans le cadre d'une action culturelle et artistique du bassin Vendée-Ouest, en partenariat avec l'Éducation nationale.

7 février – 14 mars 2004 Palais des congrès et des expositions à Saint-Jean-de-Monts (85)

Le FRAC est à vous

Une douzaine de Saboliens choisissent chacun une œuvre dans la collection. Florence Lazar, artiste, accompagne cette démarche et produit une œuvre. L'ensemble donne lieu à une exposition avec le soutien du Conseil général de la Sarthe.

9 janvier –

9 janvier -28 février 2004 Centre culturel Joël-Le Theule à Sablé-sur-Sarthe (72)

Déstabiliser le quotidien pour créer le rêve







La photo numérique et argentique m'a permis de garder en mémoire et de transformer les mises en scène du voyage d'un poisson rouge dans les espaces privés et publics.

L'image est bien là, mais elle apparaît et disparaît, jeu avec l'ombre et la lumière entre l'objet et sa représentation, elle interpelle, interroge, provoque... Souvent, dans ces dispositifs d'installation, le spectateur est une présence active.

À l'opposé d'un usage médiatique des images, cellesci nous invitent à la rêverie, à la méditation.

Charlotte, terminale, option facultative, lycée Saint-Stanislas, Nantes



Retrouvez plus d'informations sur les travaux présentés dans ce numéro et toute l'actualité des arts plastiques sur le site : www.ac-nantes.fr/peda/disc/arts/artsplastiques

InSitu

Directeur de la publication : Armelle Bonin, Directeur du CRDP des Pays de la Loire Responsable de l'édition : Patrick Ducler, IA-IPR Rédaction: Nathalie Demarcq-Picard Mise en pages, impression: CRDP des Pays de la Loire, Nantes N° 21 février 2004 Publication gratuite CRDP - 5, route de la Jonelière BP 92226 - 44322 NANTES CEDEX Tél.: 02 51 86 85 00 Fax: 02 40 93 32 71 www.crdp-nantes.cndp.fr